

LE PETIT PATRIMOINE

1/ UN ARBRE REMARQUABLE

Cet arbre est un tilleul de Hollande. Il présente une hauteur d'environ 20 mètres

2/ LA CHAPELLE SAINT-BERNARD

Réinstallée en 1845, au bord de la route traversant le domaine abbatial, cette chapelle remplace l'édifice du 13^{ème} siècle, bâti sur les hauteurs de Robermont dans l'abbaye, en l'honneur de Saint-Bernard, dont le chronogramme rappelle que cette chapelle fut édifée en 1715. C'est en 1146 qu'un groupe de douze moines et de cinq frères convers s'arrêta à Villers, dans la forêt profonde, pour y créer une communauté religieuse, cistercienne plus précisément. Ils sont envoyés par Saint-Bernard, supérieur des Cisterciens de Clairvaux. La population invoque Saint-Bernard pour protéger la santé des bestiaux, notamment au moment de mettre bas.

3/ LA PIERRE DU DOCTEUR JALHAY

Ce médecin est décédé tragiquement le 14 février 1785 d'une chute de cheval en allant soigner des malades.

4/ LE MONUMENT DES AVIATEURS POLONAIS

Edifié en mémoire de 5 aviateurs polonais tombés à Villers-la-Ville pour la liberté le 28 avril 1942.



5/ LA FAÇADE ART DÉCO

Les plans de cette maison ont été réalisés par Arsène Tournay. Victor Horta était l'un de ses professeurs. Monsieur Tournay était bourgmestre de Villers-la-Ville en 1940 lorsqu'il a été rappelé en tant que soldat réserviste quand la seconde guerre mondiale a débuté. Il fut tué par un éclat d'obus au moment où la Belgique a capitulé.

6/ LA TOMBE D'EDOUARD DUPONT

Il était conseiller communal à Villers-la-Ville et est décédé à l'âge de 62 ans le 11 juillet 1872.



7/ LA PLAQUE COMMÉMORATIVE

Cette plaque est érigée à la mémoire du révérend Pierre Roulin

8/ LE BLASON INCRUSTÉ

Ce blason incrusté dans la façade de l'habitation représente les armoiries de la famille t'Serclaes : un lion d'argent, armé et couronné d'or, à la queue fourchue, chargé sur l'épaule gauche d'un écusson.

9/ LA CHAPELLE

La chapelle a été édifée à la mémoire de Marie Pilloy, épouse de Léon Oleff et de leurs enfants. « Notre-Dame de Hal, priez pour nous ».

10/ LA CHAPELLE NOTRE-DAME DES AFFLIÉS

Elle est isolée au milieu des bois et se trouve, en réalité, sur l'ancienne commune de Tilly. La tradition rapporte qu'elle a été construite par un soldat français suite à un vœu qu'il avait fait en partant guerroyer. En route vers l'Allemagne, il implora la Vierge qu'il revienne vivant de la guerre. Par la suite, il revint à Villers et s'exécuta, son vœu s'étant réalisé. Il construisit la chapelle et y installa une statue de la Vierge qu'il avait sauvée d'un incendie pendant cette guerre.

La chapelle devint vite un lieu de pèlerinage. La Vierge y est particulièrement invoquée pour ceux qui souffrent des jambes et en faveur des jeunes enfants qui font difficilement leurs premiers pas.



BALADE À

VILLERS-LA-VILLE

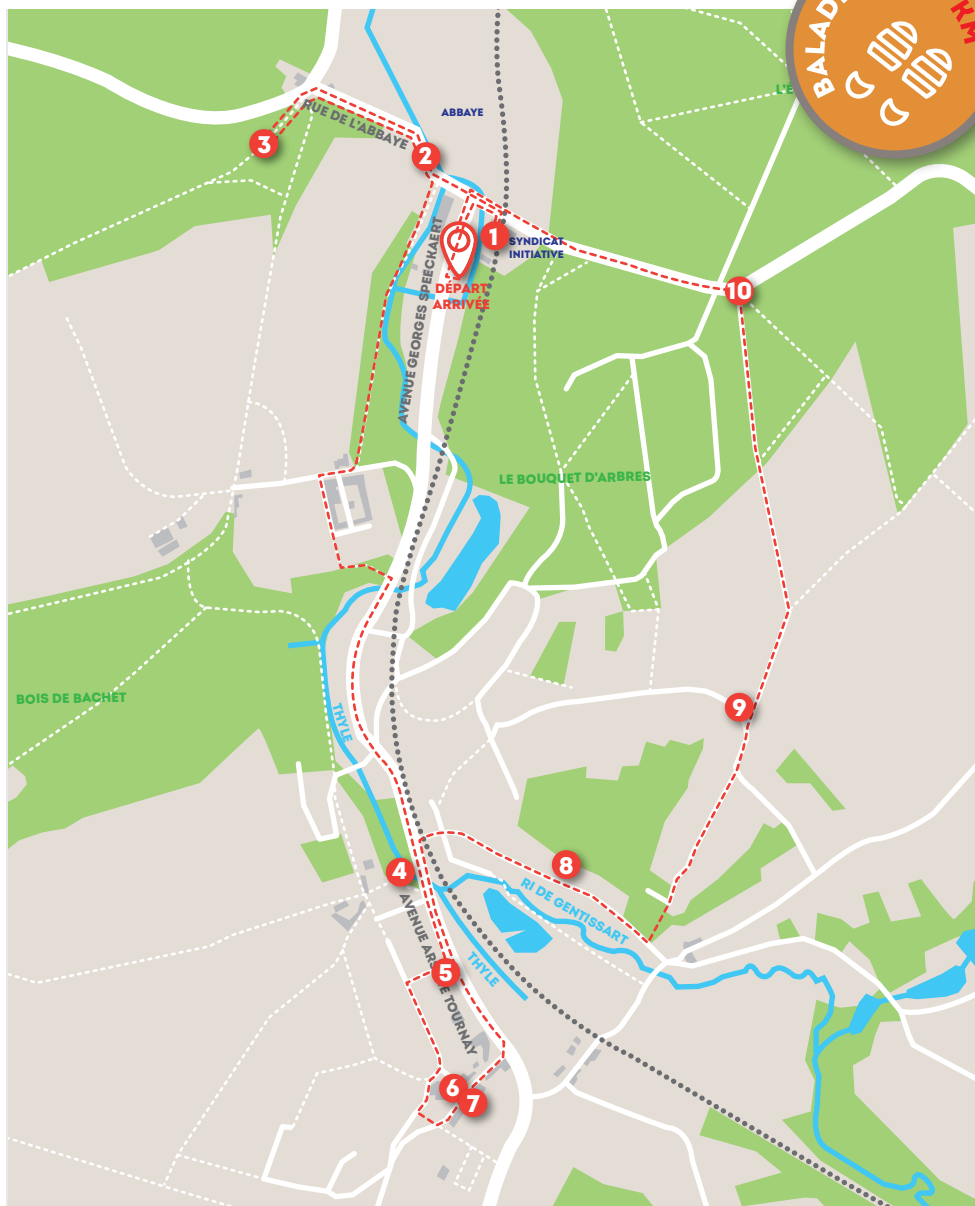


A l'initiative du Collège communal.



En collaboration avec la Commission communale du Patrimoine et du Tourisme et avec le soutien de la Région wallonne.

VILLERS-LA-VILLE ET SON PETIT PATRIMOINE EXCEPTIONNEL



DÉPART / ARRIVÉE

Parking de l'abbaye situé en face de l'entrée des ruines.



A la sortie du parking, prendre à droite et encore à droite pour remonter vers le Syndicat d'Initiative. Pénétrez dans le jardin du Syndicat pour y découvrir un arbre remarquable **1**.

Ensuite, redescendre la rue et poursuivre tout droit en direction des arcades de l'abbaye. Juste avant de passer sous ces dernières, vous apercevez la chapelle Saint-Bernard **2**.



Continuez votre chemin en direction de la porte de Bruxelles (direction Genappe/Court-Saint-Etienne). Sur votre gauche vous arrivez sur un petit parking d'où démarrent 2 sentiers. Empruntez le sentier de droite. Environ 200m plus loin, vous apercevez un élément de commémoration, à la mémoire du Docteur Jalhay **3**.

Ensuite, revenez sur vos pas et repassez sous les arcades. A hauteur du Moulin de l'Abbaye, prenez à droite vers la ferme de l'Abbaye. Vous apercevez sur votre gauche la roue du moulin en fonction. Continuez tout droit. Passez la « porte de la ferme » et poursuivez. Au bout du chemin, prenez à droite. Passez devant le porche d'entrée de la ferme. Après le bâtiment, tournez à gauche. Poursuivez tout droit pour rejoindre un sentier qui s'enfonce dans le bois. Vous arrivez alors à un escalier qui serpente jusqu'à l'avenue Georges Speeckaert. Vous tournez à droite et continuez en direction du centre de Villers-la-Ville.

Après avoir dépassé la rue des Bourgeois sur votre gauche, vous apercevez 50 m plus loin sur la droite, un monument des aviateurs polonais **4**.

Au coin de l'avenue Arsène Tournay et de la rue Jules Tarlier vous découvrez une maison (n°12) style « Art déco » **5**.

Poursuivez la balade en remontant la rue Jules Tarlier. Jules Tarlier fut bourgmestre de Villers-la-Ville de 1864 à 1869. Il s'attela à écrire une description géographique détaillée de toutes les communes du pays. Poursuivez sur votre gauche.

Dirigez-vous vers l'église « Notre-Dame de la Visitation ». Elle est érigée sur un monticule rocheux, sur les fondations d'une grande chapelle existante au 13^{ème} siècle et construite par les seigneurs de Marbaix. L'église présente un style néo-roman. Dans la partie pelouse située à droite de l'entrée, vous trouvez la tombe d'Edouard Dupont **6**.



Quittez le site de l'église par les escaliers. Empruntez la rue vers la gauche. Dans le mur d'enceinte du pourtour de l'église, rue de Sart, à hauteur du n° 14, vous découvrez une plaque commémorative à la mémoire du Révérend Pierre Roulin **7**.



Poursuivez tout droit et rejoignez l'avenue Arsène Tournay. Traversez au passage pour piétons et prenez à gauche en direction de l'abbaye. Empruntez ensuite la première rue à droite, passez sous le pont rue des Bourgeois. Au n° 3 de cette rue, vous verrez dans la façade des armoiries **8**.

Un peu plus loin, 100 mètres avant la fin de la rue, prenez le sentier sur votre gauche qui vous mènera à la rue du Suisse. Au bout de cette rue, prenez à gauche dans le Boulevard Neuf et ensuite la première à droite, chemin Notre-Dame.

Directement sur votre gauche, vous apercevez une chapelle **9**.

Au bout du chemin Notre-Dame, vous apercevez sur votre droite la chapelle Notre-Dame des Affligés **10**.

Pour terminer, redescendez à gauche vers l'abbaye. Prenez à gauche après le Syndicat d'Initiative pour rejoindre le parking de l'abbaye.